

1

« [...] article II, 23 juillet 1840. Et qu'il soit statué, que lors de la réunion des provinces du Haut et du Bas-Canada, tous droits et revenus sur lesquels les législatures respectives des dites provinces avaient, avant la passation du présent Acte et ont maintenant pouvoir d'appropriation, formeront un fonds de revenus réunis, qui sera approprié aux besoins publics de la Province du Canada [...] »



4

« Il est impossible de le nier, la politique se relie étroitement à la religion, et la séparation de l'Église et de l'État est une doctrine absurde et impie. »

Source : Le journal des Trois-Rivières, 20 avril 1871.

« Le Pays représente dans la presse canadienne un parti politique formé en dehors de toute controverse religieuse, et dont la sphère d'action n'embrasse que les intérêts matériels et moraux de notre commune patrie. »

Source : Lettre des directeurs du Pays à M^{re} Agnès Bourget, tiré de Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGÉDIS, Canada-Québec, Synthèse historique, Montréal, ERPI, 1978, p. 383.

6

Discours prononcé en 1846 par le premier ministre du Royaume-Uni Robert Peel sur la nouvelle législation commerciale.

« Une étendue de côtes plus grande, en proportion de notre population et de la superficie de notre sol, que n'en possède aucune autre nation nous assure la force et la supériorité maritime. [...] En invention, en habileté, en énergie nous ne cédon's à personne ; [...] toutes ces circonstances nous placent à la tête des nations qui se développent mutuellement par le libre-échange de leurs produits. »

Source : Revue des deux mondes, volume 4, Paris, 1856, p. 584-585.

7

« [Ils] voient dans l'agriculture le mode de vie idéal, où l'homme s'épanouit en relation avec Dieu et la nature. Ils décrivent la ville comme un lieu de perdition [...]. Ils voudraient ralentir le processus d'industrialisation et enrayer l'exode rural par la colonisation agricole. »

Source : Paul-André LÉVEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBIÈRE, Histoire du Québec contemporain, tome 1, Montréal, Boréal, 1989, p. 345.



10

« Le 6 juin 1854, au nom du Royaume-Uni et toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord, lord Elgin signe une entente de libre-échange avec les États-Unis [...]. Cette entente [...] permet aux Américains et aux Canadiens d'abolir plusieurs droits de douanes et de partager les voies navigables et les zones de pêche. »

Source : Chroniques du Québec et du Canada, 1840 à nos jours, manuel, Montréal, Pearson ERPI, 2017, p. 49.



11

« [...] de 1854 à 1864, une dizaine de ministères se succèdent, au gré des alignements électoraux et des questions débattues. »

Source : Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGÉDIS, Canada-Québec, 1534-2016, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2011, p. 295.

